



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

Défense et Mémoire – Année scolaire 2020-2021

DOSSIER DE PRESSE

Défense et Mémoire



Lors de sa visite au Mémorial de Dormans (51) le 11 novembre 2019, le Président de la République, accompagné par la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, a salué les portes drapeaux et les 48 collégiens, délégués de classe ou inscrits dans le dispositif « sécurité civile ».

Photo illustration dossier : Le 18 juin 2020, la rectrice Agnès Walch Mension-Rigau s'est rendue à Colombey-les-Deux-Églises dans le cadre des cérémonies commémoratives de l'appel du 18 juin, en présence des élèves du lycée Charles de Gaulle de Chaumont et d'élèves du collège de Colombey.

SOMMAIRE

ÉDITO	4
INTRODUCTION	5
DÉFENSE	6
LES PARTENARIATS AVEC LES ARMÉES	6
Aller plus loin avec les classes de défense et sécurité globale	6
Renforcer les liens avec les rallyes citoyens	8
Construire son parcours professionnel avec les armées	8
Mener des projets soutenus par la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives des Armées	9
LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ	10
LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL	11
MÉMOIRE	13
CÉRÉMONIES MÉMORIELLES	13
LA MÉMOIRE DES TRAITES, DE L'ESCLAVAGE ET DE LEUR ABOLITION	14
Un enseignement assuré dès l'école	14
Une journée dédiée	14
La flamme de l'égalité, concours scolaire	14
LA MÉMOIRE DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE	16
Concours les petits artistes de la mémoire	16
Concours Bulles de mémoire	16
Commémorations du centenaire	16
LA MÉMOIRE DE LA 2^{NDE} GUERRE MONDIALE	17
Concours national de la résistance et de la déportation collèges/lycées	17
La Shoah	17
2020, ANNÉE DE GAULLE	18
Le soutien au Mémorial	18
Filmer De Gaulle	18
Le concours De Gaulle – collèges	19
Appel à projets « Le général de Gaulle, un homme engagé » – lycées	19
Les trophées De Gaulle – lycées professionnels	19
Zoom sur le lycée Charles de Gaulle	20

ÉDITO



Former le citoyen de demain est une des plus belles et des plus grandes missions de l'École.

De l'éducation à la laïcité à la lutte contre le harcèlement, de l'égalité filles-garçons à l'éducation aux médias et à l'information, tout concourt à une seule et même ambition, celle de faire de nos élèves des citoyens éclairés et avertis, responsables et acteurs, des élèves auxquels l'École transmet des valeurs solides et dont elle encourage les engagements naissants. C'est le sens même du « parcours citoyen » que chaque élève construit tout au long de sa scolarité, en même temps que les autres parcours éducatifs : parcours avenir, parcours santé et parcours d'éducation artistique et culturelle.

Parce qu'elle est au fondement du passé et de l'avenir de notre pays, l'éducation à la mémoire et à la défense tient une place essentielle au sein de ce « parcours citoyen ». Son inscription dans les programmes scolaires permet à tous les élèves de s'initier à ce sujet, de l'école primaire au lycée. En complément de cet enseignement obligatoire, plusieurs milliers d'élèves prennent part à des actions et à des projets éducatifs et pédagogiques qui enrichissent leur connaissance et leur expérience, qu'il s'agisse d'un engagement dans une classe « défense et sécurité globale » ou d'une participation à une cérémonie de commémoration.

Publié à l'occasion d'une semaine marquée par deux temps forts ô combien importants pour notre pays (les 50 ans de la disparition du général De Gaulle le 9 novembre, et l'hommage à tous les morts pour la France le 11 novembre), ce dossier met en valeur l'ensemble du travail d'éducation à la mémoire et à la défense mené dans l'académie. Vous y trouverez en particulier des exemples des nombreux projets que nous menons avec le soutien des partenaires mobilisés à nos côtés, au premier rang desquels les forces armées, les préfetures et les collectivités locales, des partenariats qui illustrent l'ouverture de l'École, le travail engagé en commun, et les valeurs partagées.

Alors que l'assassinat de Samuel Paty nous a cruellement rappelé les menaces qui pèsent sur l'École et sur la République, il a également montré que l'École est plus que jamais au cœur de la République, et qu'il est essentiel que tous les citoyens soient réunis autour des professeurs et des élèves. Ce dossier sur l'éducation à la mémoire et à la défense en témoigne.

Agnès Walch Mension-Rigau,
Rectrice de l'académie de Reims

INTRODUCTION

Tout au long de leur scolarité, les élèves bénéficient d'un enseignement sur la défense, la sécurité nationale et la mémoire. N'étant pas une discipline à part entière, cette question est abordée dans les programmes de plusieurs matières (histoire-géographie, enseignement moral et civique, lettres, langues, arts, ...).

À titre d'exemple, la défense est au programme de :

- 3^e : enseignement moral et civique,
- Première : enseignement civique, juridique et social des voies générales et technologiques et éducation civique de la voie professionnelle.

La réforme du lycée général est l'occasion de développer les connaissances des élèves en proposant un **enseignement de spécialité** (EDS) en *histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques* qui place la défense et la mémoire au cœur de ses questionnements.

Cet EDS est **proposé dans plus de 95% des lycées de l'académie** et est suivi par près de 4400 élèves (Première et Terminale confondues).

En complément des enseignements, toutes les actions éducatives menées dans le domaine de la mémoire et la défense sont des occasions privilégiées de mener un travail pédagogique.

Par l'éducation à la mémoire et à la défense, les élèves enrichissent le parcours citoyen qu'ils construisent de l'école au lycée et s'imprègnent des valeurs de la République.

DÉFENSE

LES PARTENARIATS AVEC LES ARMÉES

Aller plus loin avec les classes de défense et sécurité globale

Les classes de défense et sécurité globale (CDSG) font partie du plan Égalité des chances mis en œuvre par le ministère des Armées. Elles se traduisent par la mise en œuvre d'un **projet pédagogique** et éducatif interdisciplinaire mené tout au long de l'année **entre des élèves de collège et lycée et une unité militaire marraine**. Au cœur du parcours citoyen, elles permettent aux élèves d'acquérir des repères et des compétences pour comprendre la défense, à travers ses métiers, ses acteurs, ses enjeux, son histoire, sa mémoire et son patrimoine.

L'académie compte 10 CDSG :

- Rimogne (08), collège du Blanc Marais, 3^e régiment de génie
- Charleville-Mézières (08), lycée Monge, 3^e régiment de génie
- Charleville-Mézières (08), lycée Bazin, 3^e régiment de génie
- Vouziers (08), collège Paul Drouot, base aérienne 113
- La Chapelle-Saint-Luc (10), collège Albert Camus, 5^e régiment de Dragons
- Mourmelon (51), collège Henri Guillaumet, 501^e régiment de chars de combat (*en cours de finalisation*)
- Vitry-le-François (51), lycée François 1^{er}, gendarmerie (*en cours de finalisation*)
- Châlons-en-Champagne (51), lycée Oehmichen (projet 2020-2021)
- Châteauvillain (52), collège Amiral Décrès, 61^e régiment d'artillerie
- Chaumont (52), lycée Bouchardon, base aérienne 113 et 61^e régiment d'artillerie.

Par ailleurs, deux nouvelles CDSG devraient voir le jour dans la Marne prochainement.



Comme c'est le cas chaque année, les élèves du collège Amiral Décrès ont organisé en octobre 2020 une collecte alimentaire pour les militaires de la 6^e batterie qui seront en Opération extérieure (OPEX) pendant les fêtes de fin d'année.



En octobre 2019, les élèves de la classe défense sécurité globale promotion « Rubis » du lycée Gaspard Monge de Charleville-Mézières (08) ont expérimenté le parcours d'obstacle en treillis, encadrés par le Sergent-chef Mickaël. Ils ont ensuite visité le musée du 3e régiment de génie qui les accueillait et la salle des mines.

Le 18 septembre 2020, les élèves des deux classes de Défense de 3e du collège Amiral Décrès de Châteauvillain (52) se sont rendus à Verdun dans le cadre d'un travail interdisciplinaire (lettres et histoire) mené depuis presque 10 ans autour du devoir de mémoire en lien avec la 6e batterie du 61ème RA. Ils ont notamment effectué un travail de recherche lors de la visite de la nécropole nationale de Douaumont à partir de noms relevés sur les tombes de soldats, afin de mettre en lumière ces disparus à l'aide du site mémoire des hommes.



En septembre 2020, des élèves de la CDSG du lycée Bouchardon de Chaumont (08) ont effectué un voyage d'étude à la Main de Massiges, lieu de mémoire de la Première Guerre mondiale.

Renforcer les liens avec les rallyes citoyens

Cette activité, qui s'adresse aux élèves de 4^e et 3^e, consiste à organiser des ateliers civiques et sportifs sur un thème dédié en lien avec les conseils municipaux des jeunes. L'objectif est de développer les connaissances des jeunes, de renforcer les liens entre les armées et la société civile et de promouvoir l'engagement dans la réserve militaire.

Quelques établissements en organisent cette année, notamment en novembre pour le collège du Blanc Marais de Rimogne (08) qui s'associe cette année avec le lycée Bazin de Charleville-Mézières (08) et le collège Albert Camus de la Chapelle-Saint-Luc (10).

Construire son parcours professionnel avec les armées

Trois lycées professionnels de l'académie ont signé des conventions avec les armées dans le cadre des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) :

- Sedan (08), lycée Jean-Baptiste Clément
- Vitry-le-François (51), lycée François 1^{er}
- Reims (51), lycée Brière.

Le lycée George Brière de Reims (51) a ainsi signé une convention avec :

- La Marine nationale : sur les 22 semaines de formation en milieu professionnel, 11 sont assurées par le Centre d'instruction naval de St Mandrier (près de Toulon), dont une semaine de navigation sur le BCR (bâtiment de commandement et de ravitaillement) Marne.
- L'Armée de Terre : sur les 22 semaines de formation en milieu professionnel, 15 sont assurées par le 8^{ème} RMAI (Mourmelon) ou le 40^{ème} RA (Suippes).

En août 2020, Louis, jeune bachelier du lycée Jean-Baptiste Clément de Sedan (08) a signé son premier contrat sous statut militaire. Après avoir passé un bac professionnel systèmes numériques, le jeune homme a rejoint directement l'école de maistrance qui forme les futurs officiers marins (sous-officiers de la Marine nationale).



Dans le cadre de ces conventions, des élèves du bac pro maintenance des équipements industriels (MEI) du lycée Jean-Baptiste Clément de Sedan (08) et le second maître Champy qui a servi 4 ans sur le porte-avion Charles de Gaulle ont participé à un travail commun encadré par les enseignants de la filière.



Témoignages d'élèves du lycée Georges Brière de Reims (51)



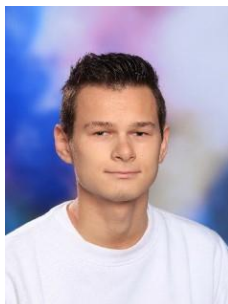
Je suis en maintenance des équipements industriels (MEI) conventionné par la Marine Nationale. J'aime beaucoup le domaine militaire depuis petite. Le conventionnement me sert à avoir des contacts avec le monde militaire, m'offre la possibilité d'effectuer des stages, des préparations militaires marine...

Léa Massicot - TMEI Marine



Je suis en terminale baccalauréat professionnel maintenance des équipements industriels (MEI). Le conventionnement avec l'armée de terre me permet depuis la seconde, d'obtenir des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) au sein du 8ème régiment du matériel (RMAT) à Mourmelon-Le-Grand. Cela m'apporte l'environnement et le cadre militaire, mais aussi, la voie et la section de métier que je souhaite intégrer en fin de terminale, avec un contrat de 5 ans. Cela me donne également une préparation physique et mentale car nous passons des tests à Nancy en milieu d'année. Je fais 300 kilomètres chaque semaine pour mon avenir et le choix de vie que j'ai pris seule.

Fiona Nortier : TMEI Terre



Je suis en deuxième année de BTS système numérique conventionné par la Marine Nationale. Grâce à elle, j'ai pu faire un mini stage d'observation d'une semaine en première année sur le BCR Marne. En 2ème année j'ai fait une préparation militaire supérieur maistrance à Toulon où j'ai pu visiter plusieurs embarcations comme le Charles de Gaulle et le sous-marin nucléaire d'attaque Améthyste. Je pars aussi en stage de 4 semaines, le 2 novembre sur le Guépratte afin de découvrir mon futur métier. Le conventionnement est aussi bénéfique car il est doté d'une bourse sous contrat qui garantit une place à l'école de maistrance moyennant un engagement de 10 ans.

Nicolas Robail : BTSSN2 Marine



Mener des projets soutenus par la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives des Armées

Plusieurs établissements de l'académie sont engagés dans des actions inscrites dans le cadre de l'éducation à la défense. Ils étaient 6 en 2019-2020 :

- Vertus (51), collège Deschamps, 2nde Guerre mondiale, résistance et déportation
- Reims (51), lycée Eiffel, 2nde Guerre mondiale, résistance et déportation
- Doulaincourt (52), collège Jouffroy d'Abbas : les deux Guerres mondiales et la construction européenne
- Langres (52), lycée Diderot : les deux Guerres mondiales et la construction européenne
- Chaumont (52), lycée Bouchardon : défense et citoyenneté ; paysages de guerre
- La Chapelle-Saint-Luc (10), collège Albert Camus : paysages de guerre

LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

À partir de 16 ans, les élèves participent à une journée défense et citoyenneté. Ils en sont informés par le biais d'une convocation écrite indiquant la date de la JDC qui aura lieu entre la date du recensement et les 18 ans de l'élève. Cette journée obligatoire permet aux jeunes de découvrir les missions du ministère des Armées et de dépister l'illettrisme. À l'issue de cette journée, un certificat individuel de participation est remis à chaque participant. Ce certificat est nécessaire pour passer les concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans.

Les élèves qui le souhaitent peuvent s'engager dans les différentes formes du volontariat militaire et du service civil pour apporter leur concours à la collectivité :

- **Le volontariat pour l'insertion** : il a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté par le biais d'une période de formation assurée au sein des Épides (établissements pour l'insertion et l'emploi) dans un cadre militaire tournée vers l'apprentissage d'un métier, mais aussi les valeurs, les acquis scolaires fondamentaux, le comportement.
- **Le service civique** : il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) qui s'engagent pour une durée de 6 à 12 mois au service de la collectivité. Cet engagement peut se faire par exemple dans l'Éducation pour combattre l'illettrisme ou la déscolarisation en accompagnant des jeunes dans des ateliers de lecture ou de loisirs
- Pour rechercher une mission : <https://www.service-civique.gouv.fr/>
- **Le volontariat dans les armées ou la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne** : ces dispositifs permettent au jeune volontaire de servir au ministère des Armées en s'engageant dans des unités de la Marine nationale, de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air, de la gendarmerie nationale ou du Service de santé des armées.

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes, filles et garçons dès 16 ans. Il s'inscrit pleinement dans le parcours citoyen de l'école au lycée.



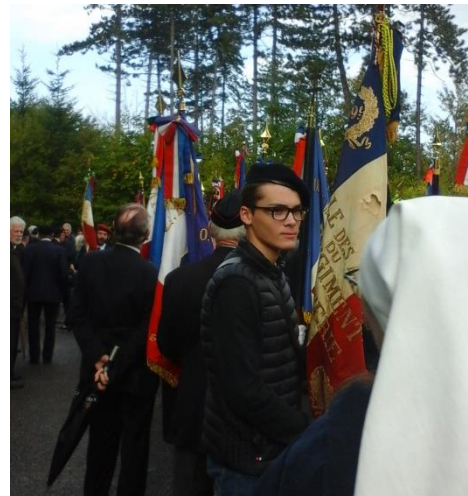
Témoignage de Tom Monne, 1ère STMG et FEDSG, Porte-Drapeau

“

La formation FEDSG du Lycée Bouchardon me donne l'opportunité de rencontrer des professionnels de la Défense et de tous les autres services de l'État également. Je peux échanger avec eux, comprendre le fonctionnement de leurs services et obtenir des informations importantes car je souhaite m'engager dans l'armée.

Je suis dans le dispositif du SNU. J'ai toujours voulu m'engager au service de la France car pour moi c'est important de défendre ses valeurs. Je me suis porté volontaire pour porter le drapeau du 109ème RA que le lycée garde en ses murs à chaque occasion et j'en suis fier.

”

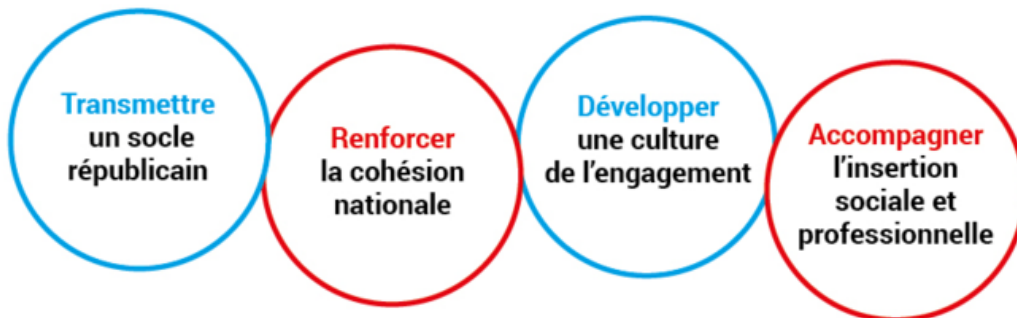




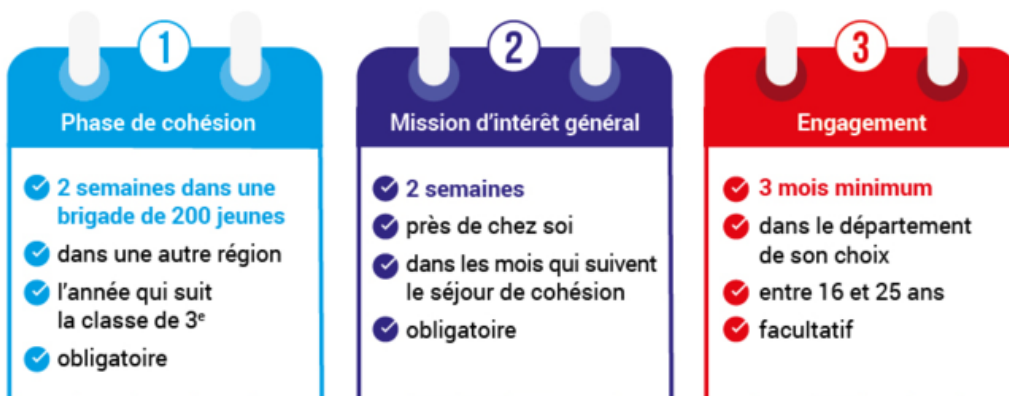
Le Service national universel (SNU) s'adresse aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans. Il comporte obligatoirement une phase **de cohésion de deux semaines** et une **mission d'intérêt général de deux semaines également**. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période **d'engagement de trois mois minimum**. Dès cette année, **13 départements** proposent aux jeunes qui le souhaitent de vivre cette expérience.

4 OBJECTIFS

pour être acteur de sa citoyenneté



3 ÉTAPES CLÉS



MÉMOIRE

CÉRÉMONIES MÉMORIELLES

Les élèves participent régulièrement aux cérémonies mémorielles, y compris par la lecture de textes, ou le chant (La Marseillaise, le chant des partisans...). Il en a été ainsi par exemple le 14 novembre 2019, lors de la venue au mémorial de Dormans (51) du Président de la République, Emmanuel Macron, qui, accompagné par la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, a rendu hommage aux combattants des deux batailles de la Marne de la guerre 14-18. Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'élèves de l'école élémentaire et du collège de Dormans ainsi que d'anciens élèves du collège venus présenter un travail réalisé pour la commémoration du centenaire.



Lors de la venue du Président de la République à Dormans le 11 novembre 2019, les élèves d'une classe de CM1/CM2 ont chanté la Marseillaise.

De plus en plus d'écoles et d'établissements reçoivent le dépôt d'un drapeau. C'est le cas à Reims, pour plusieurs écoles du quartier Croix-Rouge et plusieurs lycées de la ville.

Au total, 5 établissements marnais de l'académie ont signé une convention avec l'ONAC :

- Reims, lycée Marc Chagall, drapeau France libre
- Reims, lycée Georges-Brière, UNADIF section de Reims ; Rhin et Danube section de Reims
- Reims, lycée Gustave Eiffel, CVR section Marne
- Sainte-Menehould, collège Jean-Baptiste Drouet, anciens combattants 14-18 Ste Menehouldien
- Epernay, lycée Stéphane Hessel, Rhin et Danube section d'Epernay.

Le drapeau « Rhin et Danube – section d'Épernay » sera confié à la garde du lycée Stéphane Hessel d'Épernay (51) en 2021. Cette cérémonie, initialement prévue le 12 novembre, a été reportée à cause du contexte sanitaire.

Ce drapeau est l'emblème de l'une des plus grandes fédérations d'anciens combattants née après la Seconde Guerre mondiale. L'association « Rhin et Danube » regroupait les anciens combattants de la 1^{ère} Armée française, commandée par le général de Lattre de Tassigny. De nombreux résistants et FFI (Forces françaises de l'intérieur) du pays sparnacien ont été intégrés à cette 1^{ère} Armée après la Libération.

L'emblème remis au lycée est également le premier drapeau porté par l'actuel président de l'amicale des porte-drapeau d'Épernay en 1988. Il lui avait été confié par le colonel Maack, vétéran Rhin et Danube, ancien combattant de la 1^{ère} Armée qui remettra le drapeau à la garde du lycée. Ce drapeau est donc un lien entre les générations d'anciens combattants qui se sont transmis cet emblème et les jeunes citoyens du lycée Stéphane Hessel qui en deviennent les gardiens pour une période de 5 ans.



LA MÉMOIRE DES TRAITES, DE L'ESCLAVAGE ET DE LEUR ABOLITION

Un enseignement assuré dès l'école

Dès l'école élémentaire, les enseignements, en particulier d'histoire-géographie permettent à tous les élèves d'acquérir des connaissances sur la question de l'esclavage. Ces connaissances, souvent complétées par l'engagement des élèves dans une action éducative, la participation à un temps mémoriel ou la visite d'un lieu de mémoire, contribuent à développer une réflexion civique sur le respect de la dignité humaine et la notion de crime contre l'humanité.

Une journée dédiée

Le 10 mai est la journée nationale des mémoires, de la traite, de l'esclavage et de leur abolition.

La France est le premier État et demeure le seul qui, à ce jour, ait déclaré la traite négrière et l'esclavage « crime contre l'humanité ». Elle est également le seul État à avoir décrété une journée nationale de commémoration.

À l'occasion de cette journée, des actions sont menées par l'Éducation nationale, notamment dans les centres de documentation et dans les établissements scolaires. Il s'agit aussi d'une journée de réflexion civique sur le respect de la dignité humaine et la notion de crime contre l'humanité. Des actions sont également mises en œuvre en lien avec le Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage (CNMHE) et les associations de mémoire.

La flamme de l'égalité, concours scolaire

S'appuyant sur l'Histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, le concours "la Flamme de l'Égalité" permet aux élèves de mener une réflexion citoyenne, tout au long de l'année scolaire, en explorant, étudiant, interprétant, développant et analysant des événements, des archives et des faits historiques. L'idée est ainsi de contribuer à la construction d'une mémoire collective autour de valeurs républicaines.

En 2019-2020, le jury académique a retenu :

- le projet de l'école élémentaire Pasteur de Vitry-le-François (51). Le livre numérique créé par les CM2 s'intitule : « Oser dire non ». Un personnage emblématique de la lutte pour les droits civiques aux États-Unis est évoqué : Rosa Parks.
- le film d'animation, créé par une classe de 4^{ème} du collège Salengro de Charleville-Mézières (08) s'intitule : « Les Mémoires de Samako ». Une figure francophone emblématique de la lutte pour l'émancipation dans les Caraïbes y est notamment évoquée en la personne du général Toussaint Louverture.

Co-organisé avec le ministère des Outre-mer et le Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage (CNMHE), le concours aura pour **thème 2021 : « Esclavage et traites, des crimes contre l'humanité »**.

Les classes qui souhaitent participer au concours ont jusqu'au 10 mars 2021 pour s'inscrire dans l'un des trois axes de la thématique :

- La réduction en esclavage et la privation de liberté physique
- La déportation ou le transfert forcé de population
- Les actes inhumains causant de grandes souffrances ou atteintes graves à la santé physique et mentale.

La remise des prix aura lieu le 10 mai 2021 lors de la journée nationale des Mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

CONCOURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE
LA FLAMME DE L'ÉGALITÉ

THÈME 2020-2021
**« ESCLAVAGE ET TRAITES :
DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ »**

Ouverts à tous les établissements scolaires
des premier et second degrés

Logos officiels : République Française, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère des Outre-Mers, Comité National pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage, Égalité et Citoyenneté.

LA MÉMOIRE DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE

Chaque année, les écoles et établissements de l'académie se mobilisent pour commémorer la signature de l'armistice du 11 novembre qui a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale. Les élèves sont invités à participer aux cérémonies au travers de lectures de textes, de dépôt de gerbe, du chant de l'hymne national...

Concours les petits artistes de la mémoire

Ce concours, organisé par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) s'adresse aux élèves de CM1-CM2. Il permet de sensibiliser les élèves à l'héritage contemporain de la Première guerre mondiale.

Chaque classe participante réalise une œuvre mémorielle qui peut s'inspirer d'un carnet de guerre artistique réalisé par un poilu, alliant expression littéraire, plastique ou numérique.



Concours Bulles de mémoire

Organisé par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) en partenariat avec le Musée de l'Ordre de la Libération et avec le soutien de l'Œuvre Nationale du Bleu de France et du ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, Bulles de Mémoire est un concours qui s'adresse aux collégiens et lycéens qui peuvent s'inscrire en groupe ou à titre individuel jusqu'au 30 mars.



Par le biais de la bande dessinée, il invite les jeunes à réfléchir sur l'héritage des grands conflits contemporains dans la société d'aujourd'hui et les encourage les jeunes auteurs à questionner l'histoire et ses conséquences sur les hommes et les femmes qui l'ont vécu.

Le thème de la 7^e édition est : « Femmes d'engagement, engagement de femmes ».

Commémorations du centenaire

Créée en 2012 dans le but de préparer et de mettre en œuvre le programme commémoratif du centenaire en 2018, la Mission Centenaire 14-18 a mis en place le label « Centenaire » pour distinguer et accompagner les projets les plus innovants et structurants des territoires.

L'académie de Reims s'est particulièrement mobilisée conduisant **70 projets** à être **labellisés**.

Parmi les nombreuses actions mises en place et labellisées, les élèves du lycée de La Fontaine-du-Vé de Sézanne (51) ont créé une **webradio**. Intitulée Podcast Jeunesse Centenaire, cette webradio couvre des émissions sur l'histoire de la Première Guerre mondiale et les projets portés par les établissements de l'académie.

Un collectif d'enseignants bénévoles a réalisé une **exposition intitulée «1915-1918 : Troyes et l'Aube dans la guerre»** destinée aux élèves des écoles, collèges et lycées, accompagnée de questionnaires adaptés à chacun des niveaux et d'un livret explicatif. Cette exposition a bénéficié de l'aide de la Ville de Troyes, du Souvenir français et du Lycée Camille Claudel.



LA MÉMOIRE DE LA 2^{NDE} GUERRE MONDIALE

Concours national de la résistance et de la déportation collèges/lycées

Ce concours est ouvert aux classes de 3^e et aux lycées afin de favoriser la construction d'une mémoire collective autour de valeurs partagées et l'apprentissage du respect d'autrui.

Le concours 2019-2020 ayant été perturbé par le contexte sanitaire, son thème, « 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister » qui met en avant la figure emblématique du Général de Gaulle a été prolongé cette année.

En 2018-2019, 33 collèges et 27 lycées de l'académie y avaient participé, soit **plus de 1000 élèves**.

La Shoah

Le 27 janvier a lieu la journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité. Chaque année, la communauté éducative est invitée à engager une réflexion avec les élèves sur la Shoah et les génocides reconnus, en lien avec les programmes scolaires et de rappeler les valeurs humanistes qui fondent la démocratie. Cette date symbolique correspond à l'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau.

Un site dédié a été créé :

www.enseigner-histoire-shoah.org

Une convention entre l'académie de Reims et le mémorial de la Shoah signée en mai 2019 vise à renforcer et pérenniser le partenariat établi depuis plusieurs années pour lutter contre l'antisémitisme et sensibiliser à l'histoire de la Shoah.

L'académie de Reims et le mémorial de la Shoah ont mis en place des **actions de formation** communes à destination des personnels d'encadrement, d'enseignement et d'éducation, qu'il s'agisse d'actions en académie ou de voyages d'études.

Ces actions permettent de sensibiliser les enseignants aux questions de citoyenneté, de la laïcité et de mémoire, et d'offrir aux différents responsables de la formation civique les moyens les plus adaptés pour l'enseignement de l'histoire de la Shoah et des génocides contemporains.

Ainsi en novembre 2019, 40 enseignants de plusieurs disciplines (Lettres, Histoire-géographie, allemand, philosophie...) ont effectué un voyage d'études à Paris, Cracovie et Auschwitz sur le thème : « Comment enseigner l'histoire de la Shoah ? » et d'un accompagnement assuré par des formateurs du Mémorial de la Shoah et par l'historien Tal Bruttman.

Par ailleurs, **des ateliers « hors les murs »** ont été organisés en janvier 2020 pour la première fois dans l'académie au collège Paul Fort de Reims. Durant trois jours, les élèves de plusieurs établissements ont participé à des actions consacrées au danger que peut représenter internet en prenant la Shoah comme support, pour évoquer notamment la théorie du complot.

Les **prochains ateliers auront lieu du 9 au 13 novembre puis du 23 au 27 novembre 2020** au collège Paul Fort de Reims qui accueillera des élèves du lycée Libergier et des collèges Georges Braque et Pierre de Coubertin.

Enfin, chaque année, une classe de l'académie est sélectionnée pour participer à la journée d'étude organisée à Auschwitz en février dans le cadre de cette convention. En 2020, une classe de Terminale du lycée professionnel Gustave Eiffel a ainsi effectué ce voyage et assuré un travail mémoriel tout au long de l'année. En 2021, le voyage d'étude se déroulera le 11 février. Cinq établissements ont répondu à l'appel à projet. Le choix de l'établissement sera fait mi-novembre. Cette action est co-financée par la Région Grand Est.

2020, ANNÉE DE GAULLE

2020 est marquée par le 130^e anniversaire de la naissance du général De Gaulle, le 80^e anniversaire de l'appel du 18 juin et le 50^e anniversaire de sa disparition. Elle a donc été proclamée « année De Gaulle ».

Colombey-les-Deux-Églises étant situé en Haute-Marne, l'académie de Reims a décidé de s'engager résolument dans cette année.

Le soutien au Mémorial

L'académie de Reims soutient activement le Mémorial de Colombey-les-Deux-Églises. Elle met à disposition deux professeurs à temps partiel qui sont les relais du service éducatif. Leur principale mission consiste à renforcer les liens entre le Mémorial et l'École et en particulier à favoriser le montage de projets éducatifs et pédagogique et la venue de groupes scolaires.

Ces deux enseignants jouent également un rôle moteur dans l'animation du Mémorial à travers des temps forts proposés tout au long de l'année tels que le forum de l'éducation artistique et culturelle ou la semaine de la presse et des médias.

Ils ont ainsi œuvré à la conception de l'exposition « 1940. Il est devenu De Gaulle » qui se tient jusqu'au 30 décembre 2020.

Filmer De Gaulle

Le Mémorial et l'académie de Reims ont organisé les 12 et 13 octobre 2020 une action éducative autour du film De Gaulle (2019) de Gabriel Le Bomin.

Les séances prolongées par un débat en présence du réalisateur ont été suivies par 300 élèves (collégiens, lycéens en Terminale et en option audiovisuel) au cours de quatre sessions.



Le concours De Gaulle – collèges

L'académie a lancé un concours en direction des collèges afin de les inciter à mener un projet interdisciplinaire innovant autour de la figure et de la mémoire du général De Gaulle.

5 collèges se sont déjà engagés dans ce dispositif :

- Carignan (08), collège Jeanne Melin
- Cormontreuil (51), collège Pierre de Coubertin
- Fagnières (51), collège Louis Grignon
- Bourmont (52), collège Louis Bruntz
- Colombey-les-Deux-Églises (52), collège.

Appel à projets « Le général de Gaulle, un homme engagé » – lycées

Lors de leur venue à Colombey-les-Deux-Églises le 18 juin 2020, le président de la Région Grand Est, Jean Rottner et le recteur de la région académique, Jean-Marc Huart ont lancé un concours De Gaulle destiné aux lycéens des trois académies du Grand Est. L'objectif est de les inciter à participer à un projet mémoriel d'envergure impliquant 6 établissements (2 par académie).

Les lycées retenus pour l'académie de Reims sont :

- **Chaumont (52), Lycée Charles de Gaulle**
- **Reims (51), Lycée Gustave Eiffel**

La Fondation Charles de Gaulle, en partenariat avec les académies du Grand Est pilote les parcours pédagogiques menés par un enseignant d'histoire-géographie dans chaque établissement.

Ces parcours sont construits autour :

- D'interventions en classe en lien avec les programmes, d'ateliers d'écriture/lecture, de visites, afin d'explorer le concept de l'engagement dans toutes ses dimensions.
- D'un voyage d'études à Colombey-les-Deux-Eglises (organisé en fonction du contexte sanitaire) et de leur participation à la commémoration du 50^e anniversaire de la disparition du Général de Gaulle.
- D'un concours d'éloquence qui prendra la forme en fin d'année scolaire d'un discours sur l'engagement, dans la lignée des discours gaulliens.

Les enseignants mobilisés pour cette action bénéficient d'une formation organisée par la Fondation Charles de Gaulle.

Les frais liés aux déplacements et aux coûts pédagogiques sont pris en charge par la Région Grand Est.

Les trophées De Gaulle – lycées professionnels

Plusieurs lycées professionnels se sont mobilisés pour réaliser des productions autour de la figure du général De Gaulle.



Les élèves du lycée Gustave Eiffel de Reims (51) ont réalisé un buste du général De Gaulle en chocolat.

- Charleville-Mézières (08), lycée Bazin : buste du général De Gaulle dans un livre ouvert, en bronze
- Sainte-Savine (10), lycée Edouard Herriot : sacs en tissu.
- Reims (51), lycée Gustave Eiffel : buste du général de Gaulle en chocolat.
- Epernay (51), lycée Hessel ; Reims (51), lycée Yser et Châlons (51), lycée Oehmichen : profils du général De Gaulle en plastique et métal sur support bois.
- Langres (52), lycée Diderot : chocolats et sablés.
- Chaumont (52), lycée Charles de Gaulle : cadre en bois.



Lors de sa visite dans l'établissement le 5 novembre 2020, la rectrice Agnès Walch Mension-Rigau s'est vu remettre un sac en tissu reproduisant une citation du général De Gaulle, réalisé par les élèves du lycée Edouard Herriot de Sainte-Savine (10).



Zoom sur le lycée Charles de Gaulle

Le lycée Charles De Gaulle de Chaumont (52) s'est particulièrement engagé dans cette année De Gaulle.

*Les étudiants BTS design graphisme option Communication et Médias imprimés (DGCM1) du lycée Charles de Gaulle de Colombey-les-Deux-Églises ont travaillé à la **réalisation d'un logo** en relation avec les célébrations du cinquantième anniversaire de la mort du Général.*

*Ils ont également réalisé une **nouvelle édition de l'Appel du 18 juin 1940** dans des conditions voisines de celles qui ont vu naître la première édition. Une imprimerie pédagogique a été créée par deux enseignants : Marianne Thoyer, un des Meilleurs Ouvriers de France en graphisme et Kamel Benrabah.*

Cette imprimerie pédagogique donne l'occasion aux élèves de découvrir les modes d'impression passés, cumulés à des techniques du futur. Sur une presse d'épreuve de cette imprimerie, les étudiants en communication se sont associés aux étudiants des filières du Bois pour concevoir deux formes, qui ont permis le tirage en édition limitée de l'Appel du 18 juin « version 2020, made in Haute-Marne » et la réalisation d'un cadre permettant d'accueillir ce tirage.



Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva
Attachée de presse de la rectrice
Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65
Mél : relation-presse@ac-reims.fr